



VSE – SEM
Cité du Design – ESADSE

COMITÉ DE SUIVI DES ŒUVRES SOCIALES

FO3 VOUS INFORME



Le comité de suivi des œuvres sociales s'est tenu le
vendredi 2 octobre 2026.

À cette occasion, **FO3 a porté plusieurs revendications concrètes** auprès de l'exécutif pour améliorer les droits et le pouvoir d'achat des agents de la Ville de Saint-Étienne (VSE) et de Saint-Étienne Métropole (SEM).



 NOS REVENDICATIONS	 LES RÉPONSES
 Réaffectation des recettes des activités collectives ou augmentation de la participation employeur	→ Réponse : La réaffectation n'est pas possible légalement sur le plan comptable.
 Augmentation du budget des activités collectives (+10 000 € pour VSE et SEM)	→ Réponse : Proposition en cours d'étude dans le cadre des arbitrages budgétaires.
 Mise en place d'une prime de départ à la retraite (VSE / SEM)	→ Réponse : Refus d'une prime. Une alternative sous forme de chèques cadeaux est à l'étude.
 Chèque cadeau de Noël pour les agents SEM identique à celui de la VSE	→ Réponse : Proposition en cours d'étude dans le cadre des arbitrages budgétaires.
 Augmentation et harmonisation des titres restaurants VSE / SEM	→ Réponse : Proposition à l'étude.
 Tarifs préférentiels pour les agents dans les équipements culturels VSE / SEM	→ Réponse : Proposition jugée réalisable, sous réserve de faisabilité technique.



FO3 RESTE MOBILISÉ

Nous remercions l'exécutif d'avoir pris en considération nos demandes et **nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites concrètes** qui seront données.



FO3, une organisation
indépendante, constante et engagée



À vos côtés, dans les instances
comme sur le terrain

*Pour les agents
et leurs droits !*